

Formation Naturo-Praticien JMV – SUISSE 2022

Session	Dates	Durée	Prix en FCH	Prix en €
S1 - Base de la méthode JMV et Physiologie	du 2 au 6 février 2022	5 jours	1190* ou 1390	990* ou 1190
S2 - Révision et Psychologie	du 4 au 6 mars 2022	3 jours	690	590
S3 - Perfectionnement et Certification	du 4 au 8 juin 2022	5 jours	1 180	980
Lieu	Proche NYON (Canton de Vaud)	Contact	Nadège Doublet 0033 6 74 00 98 13	

Pour faciliter votre inscription nous vous offrons une remise exceptionnelle de 200 € pour toute inscription dans les 8 jours qui suivent le téléchargement de ce bulletin soit 990 € au lieu de 1190 € avec possibilité d'étalement.

Les + de la méthode

- Formation innovante, complète et efficace dès le 1er module. (Voir témoignages de personnalités connues sur le site.)
- Tarif très avantageux par rapport à d'autres formations (naturopathie, sophrologie, ostéopathie...)
- Les paiements peuvent être échelonnés en fonction de vos possibilités.
- Vous bénéficiez d'une certification et faites partie du réseau de thérapeutes reconnus JMV avec une assistance et un suivi.
- Pas de kit supplémentaire à acheter.

- Je réserve ma place *j'économise 200 FCH ou € en m'inscrivant maintenant

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ : Email : @

Profession : Comment avez-vous connu la Méthode JMV® ?

Votre inscription sera prise en compte après votre « **inscription en ligne** »

ou

à la réception de ce bulletin accompagné d'un chèque de 300 € à l'ordre de l'association « A VOTRE SANTE » (chèque non encaissé).

À : A votre Santé – Domaine Rayonne – 5 route du Romarin 17120 Meursac

Modalités d'inscription

Acompte et paiement : Votre inscription sera validée à la réception du bulletin d'inscription renseigné et du versement de l'acompte de 300 euros. Ensuite le paiement de chaque session se fera au plus tard le 1^{er} jour de chaque formation correspondante. **Échelonnement possible des paiements sans frais supplémentaire, nous contacter.**

Je m'inscris à la Session – SUISSE 2022.

Fait le : / / à Signature

Annulation du fait du participant :

A J-15 : les 300 euros d'acompte seront conservés pour couvrir les frais de gestion.

Annulation du fait de l'organisation :

Si l'annulation intervient du fait de l'organisateur, toutes les sommes versées vous seront intégralement remboursées.

(1) JMV : BIC CMCIFR2A / IBAN FR76 1027 8060 3100 0207 4620 193

Association « A VOTRE SANTE » - 5, route du Romarin 17120 MEURSAC

APE 9499Z – RNA : W751242318 – nadege@methodejmv.com